

# Samedi 23 janvier : Manifestation à Paris contre les licenciements

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 20 janvier 2022

Cette action est lancée par la CGT de TUI, N° 1 mondial du voyage, où 583 salarié-es sont licencié-es sur 904 (soit 60%). Elle est rejointe par plus de 20 entreprises subissant des suppressions d'emplois, ainsi que par des fédérations CGT et l'Union syndicale Solidaires. Manifestent le 23 : Auchan, Cargill, Monoprix, Renault, SKF, raffinerie de Grandpuits, transport aérien...L'initiative est soutenue par des organisations politiques et des élu-es : Ensemble !, France Insoumise, NPA, PCF.

En 2020, les suppressions de postes de travail ont été multipliées par trois. 2021 : presque tous les jours, des annonces de « plans antisociaux » sont faites. Le COVID ne doit pas être un prétexte : toute personne a droit à un travail et un salaire. Le capitalisme n'est pas en faillite : les dividendes se sont accrus de 70% depuis 10ans dans les groupes du CAC 40.

Exigeons du gouvernement un moratoire national contre les plans de suppressions d'emplois. Un droit de veto syndical contre les « plans antisociaux » doit rendre contraignantes des solutions alternatives : besoins nouveaux, conversions écologiques, économie solidaire. Personne ne doit se retrouver à la rue. Personne ne doit vivre avec moins que le seuil de pauvreté ! Une Sécurité sociale universelle doit garantir le maintien des salaires. La réduction du temps de travail à 32 heures doit s'imposer avec des embauches proportionnelles contrôlées collectivement. La richesse doit revenir à ceux et celles qui la produisent !